



Communiqué de presse

Rennes, le 1^{er} juillet 2019

La santé mentale, une responsabilité partagée : tous concernés

Les acteurs sanitaires, sociaux et médico sociaux du département 35 ont mis en place en 2015 un outil innovant de partenariat pour permettre d'améliorer les parcours des personnes avec troubles psychiques avec la constitution d'un GCSMS (groupement de coopération sanitaire et médicosocial) intitulé "*coordination pour l'accompagnement des parcours en santé mentale cap santé mentale*".

La cérémonie de signature est l'aboutissement d'un travail de coopération et de partenariat initié des 2014 et significatif de l'esprit breillien. La convention constitutive initiale a été approuvée par la préfecture en avril 2015 et cet avenant vient marquer l'élargissement et l'évolution du GCSMS.

En préfiguration de la loi de modernisation de notre système de santé et des outils définis pour assurer la cohérence des parcours des usagers, le CHGR et l'APASE, membres fondateurs ont souhaité initier la mise en place du GCSMS comme instrument au service de la santé mentale et des parcours, permettant de porter des projets communs et d'apporter leurs compétences croisées.

Ce dernier s'est construit et a accueilli une grande part des acteurs de la santé mentale, sanitaire, médico-social et social. Il comporte 12 membres : le CH de Saint-Malo, le GIP Maffrais services, le GCSMS demain, l'association UNA Bretagne, l'association AR Roch, l'association Adapei, l'établissement la Thébaudais, LADAPT, la Bretèche et l'ESAT les ateliers du domaine ainsi que des partenaires associés tel l'association Espoir 35, l'AFSAD, ALFADI, les associations d'usagers afin de décloisonner et de rapprocher les acteurs.

Le groupement a été soutenu par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental.

Quel est l'objectif ?

Pour répondre à l'enjeu d'amélioration des parcours, le groupement des acteurs au sein d'instances de coopérations formalisés apparaît comme une solution adaptée.

Ces partenariats constituent un catalyseur au service d'interventions communes de soin, de maintien et de développement de la participation sociale et citoyenne pour les personnes atteintes dans leur santé mentale et permettre un parcours fluide et sans rupture.

Les valeurs portées par le groupement sont les suivantes :

- Décloisonnement – Coopération – Partenariat – Projet commun
- Société inclusive – Réhabilitation – Innovation
- Parcours

Le groupement peut ainsi créer, gérer et développer tout service ou action destinée à répondre à un besoin d'un usager et toute action de coopération : formation, inter connaissance, projet commun.

C'est aussi de la créativité, de l'énergie et de l'inventivité au service des usagers.

Le département d'Ille et Vilaine a la chance d'avoir dans un formidable élan élaboré le diagnostic territorial partagé du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) et de rentrer dans la phase d'élaboration de la feuille de route

Cette construction partenariale constitue un levier remarquable pour mettre en œuvre les actions du PTSM et pour porter ce dernier.

Par cet outil innovant, les acteurs du département sont au service des usagers pour permettre un parcours de soin, d'accompagnement fluide et sans rupture et permettre l'inclusion des personnes avec handicap psychique dans la cité.

CONTACT PRESSE

A. JEHANNO
DIRECTRICE ADJOINTE
DIRECTION COMMUNICATION
CENTRE HOSPITALIER « GUILLAUME REGNIER »
TEL : 02 99 33 39 69 - 07 77 86 27 96
dircom@ch-guillaumeregnier.fr

